



Adapté de l'affiche gagnante du 1^{er} prix du concours 2019/2020

RÈGLEMENT 2020/2021 – Affiche ton français ! Thème : Destination Suisse

ARTICLE 1

L'Association Portugaise des Professeurs de Français, à l'occasion de son XXVIII^e Congrès, organise un concours d'affiches sur le thème **Affiche ton français !** destiné aux élèves de français des établissements d'enseignement publics et privés.

ARTICLE 2

Le concours s'inscrit dans un objectif de promotion de l'apprentissage de la langue française et des cultures francophones dans les parcours scolaires. Les projets sélectionnés seront exposés lors du Congrès et pourront être utilisés par l'APPF en format affiche, bandeau sur le site Internet ou autre support pour de futures campagnes.

ARTICLE 3

Le concours est ouvert à la rentrée 2020/2021 et l'inscription au concours sera mise à disposition sur le site de l'APPF à travers le [formulaire](#). Celle-ci devra parvenir à l'APPF jusqu'au 21 décembre 2020.

ARTICLE 4

Tout professeur des élèves participant au concours et qui respecte les délais de remise des affiches bénéficiera d'une réduction de **10 euros** sur les frais d'inscription au Congrès. Cette inscription n'inclut pas le crédit de formation. Cette réduction n'est pas transmissible à d'autres professeurs.

ARTICLE 5

Les affiches devront être élaborées par des groupes de 3 élèves maximum. Chaque établissement scolaire devra effectuer une sélection et ne pourra envoyer que **trois affiches au maximum**.

ARTICLE 6

Les projets présentés devront répondre aux critères de composition d'une affiche. Toute œuvre devra obligatoirement

1. contenir :

- des images créées ou libres de droits d'auteur
- un slogan promouvant l'apprentissage du français
- le nom de l'association et son logo qui sera mis à disposition sur le site de l'APPF.

2. respecter le thème « Destination Suisse ».

Toute œuvre doit être réalisée et envoyée à l'APPF en format numérique (fichier JPG, JPEG, PNG).

Les projets devront être envoyés avant le 11 janvier 2021 par le biais du [formulaire](#).

ARTICLE 7

Les projets seront diffusés sur les réseaux sociaux de l'APPF à partir du 15 janvier 2021. Les dix projets les plus likés à la date du 21 janvier minuit seront votés par les participants au congrès qui se tiendra les 23 et 30 janvier 2021, en format online. Les participants et invités au congrès voteront pour les trois meilleures affiches. La divulgation des résultats se fera lors de la clôture du congrès et seront aussi communiqués sur les réseaux sociaux et bulletin d'info APPF. Les prix seront envoyés par la poste.

ARTICLE 8

Les professeurs et les élèves ayant participé à l'élaboration des meilleures affiches recevront les prix suivants :

Professeurs et élèves

- 1^{er} à déterminer par l'Ambassade de Suisse
- 2^{ème} à déterminer par l'Institut de Français du Portugal
- 3^{ème} à déterminer par l'APPF

Les prix attribués aux élèves et aux professeurs sont intransmissibles.

Les prix seront envoyés au professeur responsable par la poste.

ARTICLE 9

Une exposition d'affiches sélectionnées aura lieu lors de la programmation officielle de la Fête de la Francophonie 2021.

ARTICLE 10

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

